

Image not found or type unknown



Juge des tutelles Location maison

Par **bazin24**, le **21/11/2015** à **23:36**

Bonjour

Suite au décès de mon concubin ma fille mineure va etre mise sous tutelle .

Je souhaite louer ma maison pour en louer une autre.

Ai je le droit d utiliser le montant de cette location pour payer ma nouvelle location ou dois je faire une demande au juge des tutelles.

Merci pour votre réponse

Salutations